

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'UTILISATION DU PRENOM D'USAGE

Numéro étudiant : \_\_\_\_\_ Formation suivie : \_\_\_\_\_

Composante : \_\_\_\_\_ Lieu de la formation\* \_\_\_\_\_

\*merci de préciser le lieu de la formation (Amiens, Beauvais, Creil, Cuffies, Laon, Saint-Quentin)

### **Je soussigné(e) :**

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Prénom (état civil) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Email (institutionnel) : \_\_\_\_\_

demande l'utilisation du prénom d'usage suivant : \_\_\_\_\_

Civilité du prénom d'usage<sup>(1)</sup> :    Madame    Monsieur

J'ai pris de note de la liste des documents qui :

- peuvent mentionner le prénom d'usage, sans modification du prénom à l'état civil :
  - Listes d'inscription et d'émargement, liste électorale
  - Carte étudiante
  - Adresse de messagerie
  - Convention de stage (si applicable)
- nécessitent une modification du prénom à l'état civil pour mentionner le prénom d'usage :
  - Diplôme
  - Contrats doctoraux et contrats de travail
  - Relevé de notes individuel
  - Attestation de réussite
  - Certificat de scolarité

Je m'engage à informer l'Université de Picardie Jules Verne (Service Formation Initiale) en cas de changement définitif de mon prénom.

Je m'engage à restituer l'original de ma carte étudiante auprès du Service Formation Initiale ou à ma scolarité de composante, afin de bénéficier, à titre gratuit, de l'édition d'une nouvelle carte étudiante.

(Cocher toutes les cases indiquées)

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiant(e)

<sup>(1)</sup> La saisie de cette information est obligatoire pour pouvoir modifier votre état civil dans notre base de données APOGÉE.

## **Procédure du traitement de la demande :**

### **Etape 1 :**

Transmettre votre formulaire et la copie de la carte d'identité, par mail, aux adresses suivantes : [sfi@u-picardie.fr](mailto:sfi@u-picardie.fr) et, [marine.fleury@u-picardie.fr](mailto:marine.fleury@u-picardie.fr)

**Lorsque votre demande aura été traitée par le Service de Formation Initiale, vous en serez informée par mail.**

Votre nouvelle carte sera transmise dans votre composante d'origine, en échange de votre ancienne carte.

### **Etape 2 :**

Demander la modification de votre adresse mail institutionnelle, par mail à [adm-contact@u-picardie.fr](mailto:adm-contact@u-picardie.fr)

*Les mails reçus sur votre ancienne adresse mail, seront conservés.*

### **Information :**

Si vous souhaitez des informations concernant la procédure à suivre pour le changement à l'état civil conformément à ce que nous demande le ministère, ou toute(s) autre(s) demande(s) vous pouvez vous contacter de Mme Marine Fleury ([marine.fleury@u-picardie.fr](mailto:marine.fleury@u-picardie.fr)).

## **MENTIONS LÉGALES**

L'Université de Picardie Jules Verne est le responsable du traitement des données collectées, qui a pour finalité le remboursement de vos frais d'inscription. La base juridique de collecte de vos données repose sur la mission d'intérêt public portée par l'Université de Picardie Jules Verne, en l'espèce la formation initiale et continue.

Les données seront conservées pendant 10 ans à compter de la date de signature du présent formulaire.

Les destinataires des données, ainsi collectées, sont le Service de la formation initiale de l'Université de Picardie Jules. En aucun cas les données ne seront envoyées à d'autres tiers.

En application des articles 15 et suivants du Règlement général sur la protection des données, vous pouvez, en vous adressant au Service de Formation Initiale ([sfi@u-picardie.fr](mailto:sfi@u-picardie.fr)) bénéficier d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement de vos données ou d'une limitation du traitement. Pour faire valoir vos droits, ou pour toute autre demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Picardie Jules Verne à l'adresse suivante [contact.cnil@u-picardie.fr](mailto:contact.cnil@u-picardie.fr) ou par téléphone au 03.22.82.79.74.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).